

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DAC 851 Subvention (4.000 euros) à l'association la Nuit comme en plein jour (17e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association la Nuit comme en plein jour ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 6 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association la Nuit comme en plein jour, 52 rue des Batignolles 75017 Paris sur proposition de la Mairie du 17e arrondissement. 30309, 2017_08893.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 4.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2017, chapitre 65, nature 6574 sur la rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO